

# Examen du Pacte mondial sur les migrations en République de Guinée



## ***I. Méthodologie (ne doit pas dépasser 500 mots)***

La République de Guinée, fait partie des 152 pays qui ont signé en décembre 2018, l'accord intergouvernemental des Nations Unies dit Pacte mondial pour les Migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM). Depuis lors, plusieurs initiatives ont été prises dans le but d'atteindre les 23 objectifs dudit Pacte.

A l'examen des progrès accomplis dans sa mise en œuvre selon les modalités décidées par la Guinée, il y a eu la participation de tous les acteurs concernés, sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger (MAEGE), l'Etat guinéen a procédé à l'évaluation du niveau d'atteinte des objectifs du PMM, en collaboration avec le Système des Nations Unies (SNU), à travers la co-présidence du secrétariat portée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Haut-commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH).

Cette collaboration a aussi reçu l'appui des départements ministériels impliqués, des Organisations de la Société civile (OSC) et des organisations sous régionales comme la Mano River Union y compris l'Association Nationale des Migrants de Retour en République de Guinée.

En effet, suite à la rencontre de Marrakech qui a abouti à l'adoption en décembre 2018 du Pacte mondial pour des migrations, le pays a mis en place un cadre d'échanges pour restituer le contenu des 23 objectifs ainsi que les mesures y afférentes pour le suivi de la mise en œuvre des engagements.

L'Etat guinéen, en collaboration avec le système des Nations Unies, a mis en place une gamme de mécanismes pour gérer le phénomène migratoire, au nombre desquels on peut citer le comité de pilotage Central (CoPilC), l'Unité Technique centrale (UTC), le Comité de Pilotage Régional (CoPil R), l'Unité Technique Régionale et le Comité de Suivi de Proximité (CSP).

Les différentes rencontres de ces entités, desquelles découlent des résultats tangibles concourant à la mise en œuvre du Pacte mondial, se matérialisent par l'existence d'un document de politique nationale sur la migration, le profil migratoire et la mise en place d'un Observatoire Guinéen sur la Migration (OGM).

Pour aboutir à ces résultats, plusieurs ateliers de préparation pour la rédaction du rapport relatif au Pacte mondial pour les migrations dans notre pays ont été organisés avec l'accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dont l'OIM.

Ainsi, le processus a été parachevé par l'organisation de deux (2) ateliers en novembre 2020 respectivement « Atelier de préparation de plans de travail de cinq groupes thématiques du réseau des NU pour les migrations en Guinée » et « l'Atelier de préparation pour la rédaction du rapport relatif au pacte mondial pour les migrations en Guinée ». De ces deux ateliers, les progrès réalisés dans la mise en œuvre du pacte et un plan d'action 2021 et 2022 ont été élaborés. Voir Annexe p.7.

### **Comité de Rédaction du rapport :**

- Ministère des Affaires Etrangère et des Guinéens de l'Etranger (MAEGE/DGGE/DJC)
- Ministère de l'Administration du Territoire (MATD/SENAH)
- Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale(MCUN/DNDH)
- Ministère des Droits et l'Autonomisation des Femmes (MDAF/DNGE)
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC)
- Organisation Internationale pour les Migration (OIM)

## **II. Politique et environnement favorable**

La Politique Nationale de Migration est le résultat d'une collaboration entre le Ministère des Affaires Étrangères et des Guinéens de l'Étranger (MAEGE) à travers la Direction nationale des guinéens de l'étranger (DGGE) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). La DGGE a fourni les lignes directrices générales, les objectifs, la portée et les grandes lignes de l'orientation de la politique, y compris l'appropriation du processus de consultation. L'OIM a fourni un appui technique et spécialisé sous la forme d'une expertise internationale déployée pour appuyer le processus au titre du programme « FMM Afrique de l'Ouest - libre circulation des personnes et migration ».

Cette politique s'articule autour de quatre axes et des questions transversales, à savoir :

### **Axe 1 : Gestion de la migration et des frontières :**

La gestion de la migration et des frontières est un domaine qui se rapporte aux politiques gouvernementales, aux systèmes législatifs, administratifs, opérationnels et qui nécessite de ressources humaines adéquates pour répondre effectivement aux divers défis.

Il s'agira aussi d'institutionnaliser des protocoles de coopération transfrontalière pour les situations d'urgence (catastrophes naturelles ou d'origine humaine, ou liées à une maladie épidémiologique et pandémique) et renforcer la stratégie de prévention et de gestion des catastrophes induites par les risques climatiques, des systèmes de prévision et d'alerte précoce (SAP) à travers : l'Implication du Ministère de la Santé à la stratégie de gestion des frontières par le renforcement des capacités de sécurité sanitaire aux points d'entrée et développer – Institutionnalisation de la collaboration entre les acteurs de la gestion des Points d'Entrée (PE) avec les agents de surveillance sanitaire mis en place par le système de santé – Utilisation des renseignements obtenus du SIMR (Surveillance Intégrée de la Maladie et la Riposte) comme outil d'alerte précoce en cas de déplacement transfrontalier à grande échelle, de mouvements de réfugiés mais aussi dans les cas d'épidémies, les réseaux de trafic et de traite des personnes

### **Axe 2 : Traite des êtres humains :**

La stratégie pour renforcer les capacités de la Guinée à développer une réponse contre la traite des êtres humains prévoit des mesures de renforcement législatif, à travers l'adoption d'une législation qui permette d'appréhender et de combattre de façon globale et harmonisée la traite des personnes ; la mise en place d'un système coordonné de collecte, gestion et partage des données sur la traite des personnes en Guinée ; la consolidation des mesures de prévention, protection et assistance aux victimes et de poursuite des personnes impliquées dans la traite d'êtres humains ; la systématisation de la coopération transfrontalière et régionale pour la lutte contre la traite et le trafic de migrants. La stratégie de la PNMG en matière de prévention et lutte de la traite des êtres humains intègre les recommandations prioritaires formulées par le Rapport 2019 sur la Traite des Personnes du Département d'État des Etats Unis

### **Axe 3 : Migrations forcées et mineurs non accompagnés :**

L'engagement de la Guinée en matière de protection des réfugiés, demandeurs d'asile et mineurs non accompagnés se traduit par l'application de la loi no L/2018/050/AN ; le renforcement du système et des procédures de détermination du statut et de protection des réfugiés ; la mise en place d'une unité nationale de gestion des données sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les mineurs non accompagnés ; la conduction des campagnes de sensibilisation et d'information pour prévenir l'émigration des mineurs seules ; le développement des mesures de prévention du risque d'apatridie et de protection des cas d'apatridie ; l'accession à la Convention de Kampala.

### **Axe 4 : Migration de main d'œuvre :**

Une gestion efficace de la migration de travail y compris la promotion de la mobilité internationale régulière des ressortissants de la Guinée pourrait renforcer la capacité de la Guinée à utiliser la migration comme moteur de développement et de stabilité sociale. Reflétant cette vision, les interventions spécifiées dans ce domaine politique visent à créer un cadre de gouvernance global, cohérent et transparent pour la migration de la main-d'œuvre adressant tant une gestion de l'immigration de main-d'œuvre régulière, ordonnée et sensible aux compétences,

conformément aux besoins évalués du marché du travail. Ainsi, une promotion de l'émigration régulière de main-d'œuvre des citoyens guinéens s'inscrit dans le développement socio-économique de la Guinée, la protection des travailleurs migrants à l'étranger, de leurs familles et leurs biens.

#### **Axe5: Migration et développement :**

La nécessité de faire de la diaspora guinéenne un levier de développement pour le pays a conduit les autorités guinéennes à mettre en place plusieurs dispositifs pour canaliser et structurer les actions des Guinéens de l'extérieur. En se basant sur les objectifs et le plan opérationnel de la Stratégie d'engagement de la diaspora guinéenne et des migrants de retour de la République de Guinée, la PMG inclue des interventions dans le domaine de la migration et développement et du soutien à la diaspora visant à appuyer et renforcer les efforts promus par la Stratégie.

#### **Des questions transversales**

Pour bien gérer les migrations, il conviendrait que la Guinée recueille, analyse et utilise des données et des informations crédibles sur, entre autres, l'évolution démographique, les mouvements transfrontaliers, les déplacements internes, les diasporas, la sécurité, les marchés du travail, les tendances saisonnières, l'éducation et la santé publique. De plus, il est fondamental de ressortir la prise en compte de questions transversales suivantes :

##### **Intégration du genre**

Tenir compte des aspects genres pendant la formulation des questionnaires ou outils liés à la collecte de données.

##### **Migration, Environnement et changement climatique**

Même si la République de Guinée est l'un des pays les plus humides de l'Afrique de l'Ouest et malgré qu'elle soit dotée d'importantes richesses naturelles, elle n'en reste pas moins vulnérable au changement climatique. Elle est considérée comme un « point chaud » (hotspot) en matière de changement climatique en raison de la grande vulnérabilité du pays face à ce phénomène. Celle-ci s'y manifeste de diverses manières, affecte beaucoup de secteurs socioéconomiques et frappe de manière différenciée les quatre régions naturelles du pays.

##### **La Protection des Droits Humains des migrants**

Des programmes et des actions bâtis autour des principes fondamentaux gouvernant l'application des droits de l'homme comprenant leur inaliénabilité, la non-discrimination et tous autres principes de protection applicables aux migrants.

##### **Le PMM en lien avec les ODD**

Les résultats atteints dans la mise en œuvre du Pacte mondial, sont en lien avec le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) en ses Piliers I et III qui s'alignent respectivement avec les ODD 5, 10, 16 et 17.

##### **Le PMM en lien avec le COVID 19 :**

Dans le contexte de la riposte contre la Covid-19 en Guinée, les autorités ont décrété l'état d'urgence et ordonné la fermeture des établissements d'enseignement publics et privés, les lieux de loisir, les frontières terrestres et aériennes et les lieux de culte. Le gouvernement a suspendu tout regroupement au-delà de 20 personnes. Ces mesures ont été renforcées par un couvre-feu qui a été instauré de 21 heures à 5 heures du matin sur l'ensemble du territoire, le port obligatoire du masque dans les espaces publics (marchés, rues, etc.). Aussi, hormis le transport de marchandises, tous les déplacements de personnes de Conakry vers l'intérieur du pays ont été suspendus sauf exception.

Pour faire face à ces mesures ci-dessus citées, un plan de riposte à la crise sanitaire de COVID 19 et d'accompagnement a été mis en place qui prenait en compte toutes les composantes de la nation y compris les migrants de retour, à travers la prise en charge multisectorielle : sanitaire, social et économique.

Pour la riposte à la crise sanitaire liée à la COVID 19, des stratégies et des mécanismes ont été mis en place à travers :

- Un Comité Interministériel, présidé par le Premier Ministre, Chef de gouvernement ;
- Un Comité scientifique présidé par un professeur en santé ;
- Une Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, dirigée par un Directeur Général ;
- Un Comité régional dans chaque région présidé le Gouverneur ;
- Un comité préfectoral dans chaque préfecture présidée par le préfet.

Les principaux défis/lacunes identifiés dans l'appui à la diaspora pour le développement en Guinée sont à noter :

#### **DEFIS :**

En dépit de ces mesures, la Guinée à l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, est confrontée à plusieurs défis pour faire face à la pandémie de Covid 19 ce sont entre-autres : i) la faiblesse du système sanitaire dont l'insuffisance des effectifs du personnel de santé, l'insuffisance des infrastructures sanitaires, pour la prise en charges des cas, ii) l'augmentation des cas de traite des personnes en particulier des femmes et des enfants, III) la paupérisation au sein de la population à la recherche des moyens de subsistance.

#### **PMM et VBG**

A noter que le rapport de collecte rapide des données sur les violences basées sur le genre (VBG) du ministère de l'Action Sociale et des Personnes Vulnérables auprès des services de prise en charge, révèle que le nombre de cas de viols (478) notifiés en seulement cinq mois (de Janvier à Mai 2020) dans quatre régions sur huit doit interpellier les décideurs à poursuivre les interventions dans le cadre de la prévention et la prise en charge holistique et intégrée des VBG en Guinée, notamment les violences sexuelles.

L'ampleur des VBG en Guinée est explicable par les mentalités et habitudes collectives, l'inefficacité des services et structures de répression des coupables et de prise en charge des victimes. Les mentalités collectives sont souvent favorables au règlement à l'amiable et font même pression sur les victimes pour sauver le coupable (qui n'est souvent qu'un parent ou un ami proche) de la répression judiciaire encourageant ainsi l'impunité.

#### **Insuffisance de données disponibles sur les transferts de fonds.**

Largement définis comme des flux financiers associés à la migration, les envois de fonds sont importants pour l'économie et la balance des paiements du pays. Au niveau microéconomique, de nombreuses familles auraient des difficultés à survivre sans des envois de fonds réguliers.

**Données et profilage des associations de la diaspora limitée.** Bien que l'intérêt et l'engagement des organisations de la diaspora à intervenir dans leur pays d'origine sont reconnus par différentes sources, leur taille et portée, leurs initiatives, leur perception du développement, leur capacité à accéder aux ressources et les défis auxquels elles sont confrontées sont extrêmement diverses et encore largement ignorées par le gouvernement guinéen.

**Insuffisance de capacité et de coordination entre les ministères dans le domaine de la migration,** des problèmes de capacités et de coordination persistent au niveau des structures et des autres acteurs clé en charge des questions liées à la diaspora guinéenne.

#### **III. Progrès dans la réalisation des objectifs du Pacte (ne doit pas dépasser 2000 mots)**

La Guinée a bénéficié des Fonds Fiduciaires de l'Union Européenne et du Fonds International pour le Développement de la Grande Bretagne des moyens qui ont permis de financer des programmes permettant aux ressortissants guinéens en situation de vulnérabilité au Niger et en Libye de rentrer de manière digne, sûre et volontaire et de reprendre leur vie dans leurs localités d'origine.

Le peu de moyens acquis par l'Etat guinéen lui ont permis d'assurer la réintégration psychosociale, la réintégration socioéconomique des migrants de retour.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programmes plusieurs progrès ont été accomplis dont entre autres :

- Installation et équipement du Bureau d'Accueil d'Orientation et de Suivi (BAOS) - création d'un site web de la diaspora guinéenne : [www.diasporaguinee.org.gn](http://www.diasporaguinee.org.gn)
- L'installation de la plateforme numérique E visa
- Appui à la création de l'Observatoire Guinéen des Migrations (OGM/DFID)
- Adoption du document partagé entre la Guinée et l'Union Européenne sur la Migration
- Sécurisation des documents par la bio métrisation
- Mise en place de l'OPROGEM (Office de Protection du Genre, de l'Enfance et Mœurs)
- Installation des MIDAS à l'aéroport et au niveau de quelques postes frontalières terrestre
- Création des écoles de formations adaptées en Approche Par Compétence (APC)
- Un centre de transit et d'orientation pour les migrants a été mis en place à Conakry avec l'appui de l'OIM pour accueillir, orienter et assister les migrants en particulier les victimes de traite et autres formes d'abus
- Centre d'écoute et d'orientation de jeunes sur le développement d'opportunités et de stabilisation sociale
- Existence d'un site de souscription et d'obtention de visa et carte de séjour au niveau du Ministère de la Sécurité
- Sécurisation des documents de voyage et d'identité dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des services de défense et de sécurité :
- Développement de modules de formation d'agents et élèves de l'école nationale de police sur la fraude documentaire, la détection de faux documents, la gestion intégrée des frontières, la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants.
- Lancement du Projet intitulé : Implication de la Diaspora Guinéenne dans le renforcement du système de santé et la plateforme digitale DIASPORA : [www.engagepourlasante.gn.org](http://www.engagepourlasante.gn.org) avec les Ministère de la Santé, de l'administration du Territoire, du Ministère des Affaires Etrangère et des Guinéens de l'Etranger de l'OIM.
- Assistance de l'Etat aux étudiants étrangers dans le cadre de l'enseignement universitaire et technique
- Retour volontaire et réintégration des migrants guinéens en situation irrégulière en Suisse
- Implication de la Diaspora guinéenne d'Italie dans l'employabilité des jeunes, le développement local et la lutte contre la migration irrégulière en Guinée
- Participation de la Guinée au forum intitulé : Autonomiser les jeunes en Afrique à travers les médias et la communication
- Accords sur la reconnaissance de l'équivalence des diplômes
- Mise en œuvre du programme Intégra avec le fonds fiduciaire d'urgence de l'union Européenne.
- Le projet AMIRA pour l'intégration des migrants avec OIM, UNICEF, la CROIX Rouge avec le fonds du Royaume Uni (DFID)
- Le projet AMIRA pour l'intégration des migrants avec OIM, UNICEF, la CROIX Rouge avec le fonds du Royaume Uni (DFID)
- La mise en place d'une association des migrants de retour, composé essentiellement des bénéficiaires.
- Pour la dynamique régionale, il existe une plateforme régionale et un comité de suivi de proximité.
- La Guinée a adopté plusieurs stratégies visant la gestion du phénomène notamment la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière, la politique de gestion des frontières et la Politique nationale de Migration.
- Plus de 4000 migrants sont réintégrés à travers l'EUTF
- Plus de 15000 migrants de retour accueillis et assistés.
- Le Pays, résolument inscrit dans la territorialisation de sa politique migratoire, a démarré le renforcement des capacités d'intervention des Unité Techniques régionales, préfectorale et Comités de suivi de proximité, d'appui/conseil des migrants de retour et des potentiels migrants en misant sur la prévention (campagne de sensibilisation d'information, d'éducation et orientation).
- Accès au paquet minimum de service (Protection Assistance Kit alimentaire, logement et transfert monétaire
- Mise en place des mécanismes de réintégration socio-économique individuelle, collective et communautaire.

- Dans les centres d'autorisation les bénéficiaires sont formés en alphabétisations fonctionnelle
- L'organisation du forum des guinéens et la mise en place des conseils des guinéens de l'étranger
- L'organisation des missions d'identification des guinéens en situation irrégulière à l'étranger.
- Organisation des fora sur la promotion des activités socioéconomiques par le MAEGE

#### **Priorités en lien aux Objectifs du pacte :**

Le Pays a porté ses priorités sur la migration irrégulière en faisant :

- Une politique Nationale élaborée et validée, dédiée à la lutte contre la
- 02 centres de Transit pour la prise en charge
- Le profile migratoire,
- L'Observatoire Guinéenne pour la Migration en,
- Des réunions semestrielles sur les bonnes pratiques avec les ambassadeurs de l'union Européenne pour faciliter le voyage des Guinéens vers l'union Européenne.
- Exemption de visas avec certains pays en faveur des Guinéens (Rwanda etc.)
- Mise à disposition d'un site d'information sur la diaspora Guinéenne
- La Guinée a ratifié la convention de l'OIT relatif au droit de travailleur migrants ;
- Accords sur la reconnaissance de l'équivalence des diplômes.
- Mise en œuvre du programme Intégra avec le fonds fiduciaire d'urgence de l'union Européenne
- Le projet AMIRA pour l'intégration des migrants avec OIM, UNICEF, la CROIX Rouge avec le fonds du Royaume Uni (DFID)
- Un mécanisme formel de transfert de fonds de la diaspora à travers la banque centrale de la République de Guinée dans le cadre de la politique monétaire (en cours de mise en place).

#### **IV. Moyens de mise en œuvre (ne doit pas dépasser 500 mots) :**

Pour la réalisation des objectifs du Pacte Mondial pour la Migration(PMM), La Guinée a bénéficié du projet EUTF de l'OIM, financé par le Fonds fiduciaire de l'union européenne pour permettre à nos ressortissants en situation de vulnérabilité au Niger et en Libye de rentrer de manière digne, sûre et volontaire et de reprendre leur vie dans leurs localités d'origine. Et, le fonds du Royaume Uni (DFID). Ainsi, Action pour les Migrants Le long de la route : Assistance Humanitaire

La **coopération technique avec les organisations internationales, les bailleurs de fonds et les ONG** s est une mesure complémentaire cruciale aux programmes de renforcement des capacités. Les accords de coopération technique en vigueur dans le domaine de la migration sont établis conformément aux politiques et stratégies en matière de migration énoncées dans la Politique Nationale de Migration. En outre, des MOU ont été conclus avec des organisations internationales et des organisations de la société civile afin de recueillir un appui technique pour la gestion de la migration. A certain égard, le Budget National de Développement prend en compte des spécificités comme la question de retour de certains migrants.

#### **V. Prochaine étapes (ne doit pas dépasser 500 mots)**

- Mise en place d'un cadre de concertation élargi et multisectoriel avec une fréquence trimestrielle pour les rencontres
- Dissémination de document partagé sur la migration dans le cadre du partenariat Guinée/UE
- Diffusion/Dissémination/Vulgarisation de la politique nationale de la migration
- Mobilisation des ressources en faveur du retour des migrants
- Révision du document de stratégie et des plans de mise en œuvre sur la migration
- Dynamisation de l'Observatoire Guinéen pour la Migration
- Organisation d'une campagne de sensibilisation d'information et d'éducation sur la migration irrégulière
- Suivi/Evaluation semestriel du plan sur la mise en œuvre des objectifs du pacte

## ATELIER DE PREPARATION POUR LA REDACTION DU RAPPORT RELATIF AU PACTE MONDIALE POUR LES MIGRATIONS EN GUINEE

16/11/2020

### GROUPE I :

### THEMATIQUE 1: PROMOUVOIR UN DISCOURS, UNE POLITIQUE ET UNE PLANIFICATION DE LA MIGRATION FONDES SUR DES DONNEES FACTUELLES.

- 1) En vous basant sur les différents bilans de mise en œuvre des activités au niveau de vos départements ministériels au cours des années 2018 à 2020, faites ressortir les résultats clés obtenus en lien avec les objectifs relatifs à la thématique 1.

Objectifs liés à la thématique 1	Résultats clés cumulés entre 2018 et 2020	Commentaires
Objectif 1. Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits	Lancement du Projet intitulé : Implication de la Diaspora Guinéenne dans le renforcement du système de santé et la plateforme digitale DIASPORA : <a href="http://www.engagepourlasante.gn.org">www.engagepourlasante.gn.org</a>	M. SANTE, OIM, MAEGE
	Consultation de la jeunesse guinéenne dans le cadre d'un partenariat sur la collecte de données probantes sur la migration	Parlement des Jeunes leaders de la Société Civile
Objectif 17. Éliminer toutes les formes de discrimination et encourager un débat public fondé sur l'analyse des faits afin de faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues;	Assistance de l'Etat aux étudiants étrangers dans le cadre de l'enseignement universitaire et technique	Ministère de l'enseignement supérieur, Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'emploi
	Participation au forum sur le thème : L'émigration clandestine, causes, conséquences et solutions durables en République de Guinée	OGLMI
Objectif 23 Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	Réunions multipartites des organisations de la société civile ouest africaine de 2018 à 2019	Parlement de la jeunesse guinéenne



	Retour volontaire et réintégration des migrants guinéens en situation irrégulière en Suisse	OIM, MAEGE
	Implication de la Diaspora guinéenne d'Italie dans l'employabilité des jeunes, le développement local et la lutte contre la migration irrégulière en Guinée	OIM, M. Jeunesse, MAEGE
	Participation de la Guinée au forum intitulé : Autonomiser les jeunes en Afrique à travers les médias et la communication	Meilleur accès de la jeunesse à une information de qualité sur la migration en Afrique de l'Ouest et centrale

2. Quels sont les défis rencontrés dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1 ?

- ▶ Renforcement de capacités des ressources humaines des différents départements concernés ;
- ▶ Manque de lead et conflit de compétences dans la mise en œuvre de la collecte de données en Guinée
- ▶ Non-respect de certaines dispositions des accords relatif à la migration légale

3. Quels sont les leçons apprises dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1 ?

- ▶ La contribution de la diaspora dans le développement social, économique et culturel du pays
- ▶ Accompagnement des migrants retournés et des potentiels migrants dans les projets de réinsertion socio-économique

4. Quels sont les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1 ?

- ▶ Mise en place des Conseils des Guinéens de l'étranger dans les pays de résidence
- ▶ Implication des migrants de retour dans la sensibilisation
- ▶ Opérationnalisation du bureau d'accueil, d'orientation et de suivi à la Direction Générale des Guinéens de l'Etranger

## GROUPE II :

### **THEMATIQUE 2: PROTEGER LES DROITS DE L'HOMME, LA SECURITE ET LE BIEN-ETRE DES MIGRANTS, NOTAMMENT EN S'ATTAQUANT AUX FACTEURS DE VULNERABILITE ET EN ATTENUANT LES VULNERABILITES DUES AUX MIGRATIONS**

- 2) En vous basant sur les différents bilans de mise en œuvre des activités au niveau de vos départements ministériels au cours des années 2018 à 2020, faites ressortir les résultats clés obtenus en lien avec les objectifs relatifs à la thématique 2.

Objectifs liés à la thématique 2	Résultats clés cumulés entre 2018 et 2020	Commentaires
<p>Objectif 02. Lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation des documents de voyage et d'identité dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des services de défense et de sécurité :</li> <li>- Passeports biométriques, visas, carte de séjour biométrique et la carte nationale d'identité biométrique.</li> <li>- L'initiative présidentielle de reboisement permettant la re naturalisation du sol, un meilleur rendement de productivité agricole avec croissance économique et agro pastorale des communautés vulnérables.</li> <li>- Dialogues de cohésion intercommunautaire entre les éleveurs, agriculteurs et dans les sites d'orpillages.</li> <li>- Centre d'écoute et d'orientation de jeunes sur le développement d'opportunités et de stabilisation sociale.</li> <li>- Un centre de transit et d'orientation pour les migrants a été mis en place à Conakry avec l'appui de l'OIM pour accueillir, orienter et assister les migrants en particulier les victimes de traite et autres formes d'abus.</li> </ul>	
<p>Objectif 08. Sauver des vies et mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants disparus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs missions interministérielles d'identification de guinéens en situation irrégulière dans les pays de destination (Suisse, Belgique, Allemagne, Pays Bas, Etats Unis, UK, etc.).</li> <li>- Plateforme PCAM (plateforme citoyenne d'appui aux migrants)</li> </ul>	<p>Voir MAEGE, Sécurité</p> <p>Réf. OGLMI</p>
<p>Objectif 12. Veiller à l'invariabilité et à la prévisibilité des procédures migratoires pour assurer des contrôles, des évaluations et une orientation appropriée ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de modules de formation d'agents et élèves de l'école nationale de police sur la fraude documentaire, la détection de faux documents, la gestion intégrée des frontières, la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants.</li> <li>- Existence d'un site de souscription et d'obtention de visa et carte de séjour</li> </ul>	<p>D CPAF</p>
<p>Objectif 13. Ne recourir au placement en rétention administrative des migrants qu'en dernier ressort et chercher des solutions de rechange ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien que la migration irrégulière n'ait pas été dépenalisée, les travailleurs migrants ne sont pas arrêtés ou détenus du fait de leur statut. La Guinée favorise la libre circulation des travailleurs migrants et des membres de leurs familles.</li> <li>- Information et sensibilisation sur les conditions d'entrée et de séjour en Guinée</li> </ul>	

2. Quels sont les défis rencontrés dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1 ?

- Forte mobilité humaine et cycle court des projets ;
- Difficultés d'accès aux financements ;
- Problèmes d'appropriation des acquis des actions.

3. Quels sont les leçons apprises dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1 ?

- L'implication en amont des communautés dans les actions permet la durabilité des résultats.
- La volonté politique des services techniques de l'État facilite la réalisation des programmes.

4. Quels sont les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1 ?

- L'approche inclusive et participative des migrants retournés ainsi que des communautés dans le choix des activités ;
- La prise en compte de la dimension "environnement" dans les programmes de réintégration socioéconomique des migrants ;
- Le profilage au cas par cas des migrants prenant en compte leurs besoins et vulnérabilité.

**GROUPE III:**

**THEMATIQUE 3: LUTTER CONTRE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE, NOTAMMENT EN GÉRANT LES FRONTIÈRES ET EN LUTTANT CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE**

3) En vous basant sur les différents bilans de mise en œuvre des activités au niveau de vos départements ministériels au cours des années 2018 à 2020, faites ressortir les résultats clés obtenus en lien avec les objectifs relatifs à la thématique 3.

<b>Objectifs liés à la thématique 3</b>	<b>Résultats clés cumulés entre 2018 et 2020</b>	<b>Commentaires</b>
Objectif 09 Renforcer l'action transnationale face au trafic de migrants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation et équipement du bureau d'accueil d'orientation et de suivi</li> <li>- Renforcement des capacités du personnel de la DGGE</li> <li>- Voyage d'études</li> <li>- L'installation de la plateforme numérique E visa</li> <li>- Sécurisation des documents par la bio métrisation</li> </ul>	MAEGE via DGGE en partenariat avec l'OIM SUR FINANCEMENT DE l'UE MAEGE MSPC
Objectif 10 Prévenir, combattre et éliminer la traite de personnes dans le cadre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de l'OPROGEM</li> <li>- Renforcement des effectifs du personnel au niveau des postes frontaliers</li> </ul>	MSPC MSPC

des migrations internationales ;	- La réhabilitation, construction et équipement des postes frontaliers	_En partenariat avec l'OIM et fond coréen
Objectif 11. Gérer les frontières de manière intégrée, sûre et coordonnée ;	- Installation des MIDAS à l'aéroport et au niveau de quelques postes frontaliers terrestres	MSPC en partenariat avec le fond américain
Objectif 14 Renforcer la protection, l'assistance et la coopération consulaires tout au long du cycle migratoire ;	- Des visites consulaires NIAMEY ET AGADEZ (NIGER) - Création d'un poste consulaire honoraire au NIGER	MAEGE_MSPC en partenariat avec l'OIM sur financement de l'UE
Objectif 21. Coopérer en vue de faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable	- Accueil des migrants de retour à l'aéroport et à Kouremale - Création des centres de transit de Jean Paul II et de KANKAN - Création des écoles de formations sur mesure et APC	MASPV_MAEGE  _METFP_E

2. Quels sont les défis rencontrés dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 3 ?

- ✓ La mise en place des guichets d'accueil aux différents postes frontaliers BAOS
- ✓ La mise en place du d'urgence destinée à l'assistance des migrants de retour manque de moyen de financement
- ✓ Manque d'équipement dans les postes frontaliers et du moyen de communication
- ✓ Défis d'ordre pédagogique

3. Quels sont les leçons apprises dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 3 ?

- ✓ La multiplication de la plainte de la part des migrants de retour
- ✓ Changement intempestif d'identité des migrants de retour

4. Quels sont les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 3

- ✓ La sécurisation des frontières et des documents des voyageurs

#### **GROUPE 4 :**

#### **THEMATIQUE 4: FACILITER LES MIGRATIONS RÉGULIÈRES, LE TRAVAIL DÉCENT ET RENFORCER LES EFFETS POSITIFS DE LA MOBILITÉ HUMAINE SUR LE DÉVELOPPEMENT**

- 4) En vous basant sur les différents bilans de mise en œuvre des activités au niveau de vos départements ministériels au cours des années 2018 à 2020, faites ressortir les résultats clés obtenus en lien avec les objectifs relatifs à la thématique 4.

Objectifs liés à la thématique 4	Résultats clés cumulés entre 2018 et 2020	Commentaires
Objectif 05 Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples ;	<p>-Deux réunions semestrielles sur les bonnes pratiques avec les ambassadeurs de l'union Européenne pour faciliter le voyage des Guinéens vers l'union Européenne.</p> <p>-Exemption de visas avec certains pays en faveur des Guinéens (Rwanda etc.)</p> <p>-Mise à disposition d'un site d'information sur la diaspora Guinéenne.</p>	
Objectif 06. Favoriser des pratiques de recrutement justes et éthiques et assurer les conditions d'un travail décent ;	-La Guinée ratifié la convention de l'OIT relatif au droit de travailleur migrants ;	
Objectif 18 Investir dans le perfectionnement des compétences et faciliter la reconnaissance mutuelle des aptitudes, qualifications et compétences ;	<p>-Accords sur la reconnaissance de l'équivalence des diplômes.</p> <p>-Mise en œuvre du programme Intégra avec le fonds fiduciaire d'urgence de l'union Européenne.</p>	
Objectif 19. Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays	<p>-Encourager le retour des migrants et de la diaspora dans le cadre du projet Tokten.</p> <p>-Le projet AMIRA pour l'intégration des migrants avec OIM, UNICEF, la CROIX Rouge avec le fonds du Royaume Uni (DFID)</p>	
Objectif 20 Rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux et favoriser l'inclusion financière des migrants	-Un mécanisme formel de transfert de fonds de la diaspora à travers la banque centrale de la République de Guinée dans le cadre de la politique monétaire (en cours de mise en place).	

## 2. Quels sont les défis rencontrés dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 4

- ✓ La rareté des ressources financières ;
- ✓ Insuffisance de statistiques sur les migrants ;
- ✓ Faible communication entre les acteurs et partenaires ;

## 3. Quels sont les leçons apprises dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 4

- ✓ La migration régulière est une source de développement pour tous les pays ;

## 4. Quels sont les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 4

- ✓ Coopération bi et multilatérale
- ✓ Implication des collectivités locales et l'association des migrants et de la société civile ;

## GROUPE 5 : AMÉLIORER L'INCLUSION SOCIALE ET L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

### THEMATIQUE 5: AMÉLIORER L'INCLUSION SOCIALE ET L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

- 5) En vous basant sur les différents bilans de mise en œuvre des activités au niveau de vos départements ministériels au cours des années 2018 à 2020, faites ressortir les résultats clés obtenus en lien avec les objectifs relatifs à la thématique 5.

Objectifs liés à la thématique 5	Résultats clés cumulés entre 2018 et 2020	Commentaires
Objectif 04 Munir tous les migrants d'une preuve d'identité légale et de papiers adéquats ;	L'octroi des cartes d'identification et de codification pour amorcer le processus de réintégration durable	Favorise la reconnaissance des migrants et facilite leurs réintégrations
Objectif 15 Assurer l'accès des migrants aux services de base	Accès au paquet minimum de services (protection, assistance, kits alimentaires, logement et transfert monétaires)	Favorise la matérialisation de leur protection
Objectif 16 Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale ;	Mise en place des mécanismes de réintégration socio-économique individuel, collectif et communautaire	Favorise leur suivi au sein de leurs communautés respectives
Objectif 22 Mettre en place des mécanismes de portabilité des droits de sécurité sociale et des avantages acquis	Dans les centres d'autonomisation des femmes les bénéficiaires sont formées en alphabétisation fonctionnelle. En fonction des métiers porteurs à la fin de leur formation, elles seront regroupées dans leurs métiers respectifs appuyés matériellement et financièrement pour le développement des activités de revenus (AGR)	Les couvre contre l'insécurité et la vulnérabilité

2. Quels sont les défis rencontrés dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1 ?

- ✓ Insuffisance des ressources par rapport l'accroissement des besoins ;
- ✓ Dispositifs de visibilité limitée ;
- ✓ Insuffisance de formation appropriée pour le personnel d'encadrement

3. Quels sont les leçons apprises dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1

- ✓ Existence d'une base de données actualisées et fonctionnelles ;
- ✓ Disponibilité du personnel d'encadrement ;
- ✓ Existence d'un partenariat entre le Gouvernement, PTF et les Organisations de la société civile ;
- ✓ Expression de la volonté politique des plus hautes autorités.

4. Quels sont les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités en lien avec les objectifs de la thématique 1

- ✓ Existence d'un cadre de concertation périodique entre le gouvernement, les PTF et les Organisations de la Société Civile ;
- ✓ Création des conditions favorables dans la prise en charge holistique des migrants ;
- ✓ Echanges d'expérience avec les autres partenaires bi/multilatéraux